

Un groupe d'experts sur la reconnaissance de la parenté dans les accords de GPA commerciale a été créé

05-07-2022

[Nouveaux Communiqués de presse Famille](#)

Il n'y a pas de chiffres sur le nombre d'enfants qui viennent au Danemark à la suite d'un accord de GPA commerciale. Cependant, l'association DARE a déclaré en septembre 2020 qu'elle estime qu'il y aura annuellement environ 200 enfants au Danemark, et que le nombre de Danois utilisant un accord commercial de GPA est en augmentation. Cela inclut les hommes célibataires et les couples homosexuels et hétérosexuels.

Une large majorité au Folketing (S, V, SF, RV, EL, KF, NB et LA) lors de l'examen de B 72 sur la proposition de résolution parlementaire pour reconnaître la copaternité dans les familles arc-en-ciel (proposition des citoyens) a soutenu la proposition citoyenne et souhaitait créer un groupe d'experts chargé d'élaborer des modèles possibles sur la façon et dans quelle mesure la filiation peut être reconnue à la suite d'accords de GPA commerciale qui donnent aux pères le droit de devenir co-pères, mais en même temps assurer la protection des droits des femmes et des enfants, en vue d'une prise de position politique à ce sujet .

Le groupe d'experts doit mettre en place des modèles possibles de reconnaissance de la filiation dans les conventions de GPA commerciales en vue d'une prise de position politique. Le groupe d'experts doit également exposer les avantages et les inconvénients des différents modèles, y compris la prise en compte de la protection de la femme qui porte et donne naissance à l'enfant, la sécurité juridique de l'enfant et le cadre économique global des différents modèles. Pour ses travaux, le groupe d'experts doit acquérir des connaissances auprès d'organismes nationaux et internationaux.

La situation juridique actuelle, où, entre autres, le point de départ est l'interdiction de l'adoption d'enfants par le conjoint dans le cadre d'accords commerciaux de GPA, signifie qu'il y a des enfants au Danemark qui ont des parents, soit un co-père d'intention, soit une mère d'intention, qui, malgré leur souhait, ne peuvent devenir le parent légal de leur enfant. Le Ministre de l'égalité des sexes et le Ministre des affaires sociales et des personnes âgées ont créé un groupe d'experts sur la reconnaissance de la parenté dans les accords de GPA commerciale.

Le groupe d'experts est composé des membres suivants :

- Linda Nielsen (présidente), professeur à l'Université de Copenhague
- Thomas Ploug, professeur à l'Université d'Aalborg (nommé personnellement)
- Frank Høgholm Pedersen, professeur assistant à l'Université de Copenhague (nommé personnellement)
- Louise Traberg Smith, avocate et vice-présidente de l'association DARE Denmark (nommée personnellement)
- Lis Munk, membre du conseil d'administration du Conseil des femmes et présidente de l'Association des sages-femmes (candidature proposée par le Conseil des femmes)
- Morten Emmerik Wøldike, chef d'équipe pour le genre et les LGBT+ à l'Institut danois des droits de l'homme (nommé par l'Institut danois des droits de l'homme)
- Andreas Nielsen, consultant politique en chef au Danemark LGBT+ (nommé par LGBT+ Danemark)
- Sofie Kryger, consultante juridique au Secrétariat du Conseil des enfants (nommée par le Conseil des enfants)
- Sørine Vesth Rasmussen, consultante politique à Børns Vilkår (nommée par Børns Vilkår).

Le groupe d'experts conclura ses travaux par un rapport au gouvernement au tournant de l'année 2022/23.